

## La braderie d'hiver du 18 au 20 février 2021



La crise sanitaire a durement touché les commerces orléanais. Depuis leur réouverture, retrouver leurs clients est pour eux un moteur essentiel de la reprise économique. Afin de soutenir les commerçants et de dynamiser les commerces du centre-ville, la Mairie d'Orléans organise du 18 au 20 février 2021, sous réserve de l'actualité liée à la situation sanitaire, la braderie d'hiver. L'occasion pour les commerçants de brader et de proposer à leur clientèle leurs stocks à des prix attractifs.

Du jeudi 18 au samedi 20 février 2021, de 10h à 18h, la Mairie d'Orléans organise la braderie d'hiver. Comme tous les ans, les commerces braderont leurs stocks dans les rues du centre-ville. Cette initiative est menée en partenariat avec les commerçants du centre-ville d'Orléans. La braderie s'inscrit dans la volonté de la ville de donner la possibilité aux commerces de proximité de pouvoir brader leurs stocks et ainsi de les soutenir dans la reprise économique qui s'avère encore aujourd'hui difficile.

### Infos pratiques :

La rue du Chariot sera fermée à la circulation pour laisser un accès exclusif aux piétons et riverains pendant ces 3 jours de braderie, de 9h30 à 18h00. Une déviation sera mise en place par la rue Adolphe Thiers, la place du Châtelet, la rue Peireira et la rue Royale.

Pour rappel, le stationnement est gratuit sur les boulevards le samedi à partir de 11h30 jusqu'au lundi 9h. Pendant la pause méridienne, le stationnement gratuit reste toujours effectif de 11h30 à 14h30 du jeudi au samedi.

---

#### CONTACT PRESSE

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans

[stacy.mille@orleans-metropole.fr](mailto:stacy.mille@orleans-metropole.fr)

07.72.33.66.98